

Image not found or type unknown



RENSEIGNEMENTS SUR FOND DE GARANTIE

Par **MONIQUE76**, le **26/03/2016** à **19:06**

Bonjour,
Mon fils a été condamné en 2015 a 15ans pour tentative d'assassinat en 2012. Je sais qu'il vas devoir payer des indemnités a la victime. Je pense que le fond de garantie vas avancer cet argent. est ce qu'il ont le droit de faire vendre sa maison car elle appartient aussi a son épouse par moitié? Sinon il verse déjà de l'argent tous les mois. Merci pour vos réponses.
Y A T IL D'AUTRES SOLUTIONS POUR REGLER. CORDIALEMENT